

Règlement du Jeu Concours Social Media

"Gagnez un voyage avec CFL Evasion"

Article 1 : Organisation du jeu concours

La société CFL Evasion (ci-après "l'Organisateur"), dont le siège social est situé au 13 Place de la Gare, L-1616 Gare Luxembourg, organise un jeu concours gratuit sans obligation d'achat intitulé "Gagnez un voyage avec CFL Evasion" (ci-après le "Concours"), du 16 au 31 janvier 2025, sur les pages Facebook et Instagram de CFL Evasion.

Article 2 : Participation

La participation au Concours est ouverte à toute personne physique majeure résidant dans l'Union Européenne, disposant d'un accès à Internet et d'un compte Facebook ou Instagram, à l'exception des personnels de l'Organisateur et de leurs familles, ainsi que de toute personne ayant participé directement ou indirectement à la conception, à la réalisation ou à la gestion du Concours.

Une seule participation par personne (même(s) nom(s), même prénom(s), même identifiant Facebook ou Instagram) est autorisée pendant toute la période du Concours.

Article 3 : Modalités de participation

Pour participer au Concours, les participants doivent, dans la période du Concours (16 au 31 janvier 2025) :

- S'abonner à la page Facebook ou Instagram de CFL Evasion.
- Liker le post du Concours.
- Taguer 2 amis dans les commentaires du post.

Article 4 : Désignation des gagnants

Un tirage au sort sera effectué le 3 février 2024 à 11h parmi tous ceux qui se seront abonnés à l'une des pages de CFL Evasion (Facebook ou Instagram), auront liké le post du concours et tagué 2 amis dans les commentaires.

Il y aura un gagnant pour le Concours (Facebook et Instagram).

Article 5 : Dotations

Le gagnant remportera un bon d'achat d'une valeur de 2.000€ à utiliser auprès de CFL Evasion pour un voyage à effectuer avant le 31 octobre 2025, par le biais d'un code qui lui sera envoyé par voie électronique.

Article 6 : Annonce des gagnants

Le gagnant sera averti personnellement par message privé.

Article 7 : Remise des lots

Le lot sera remis sous forme d'un code qui sera envoyé par message direct via Facebook ou Instagram. Aucun lot ne pourra être échangé contre sa valeur en espèces ou contre tout autre lot. L'Organisateur se réserve le droit de remplacer les lots par des lots de nature et de valeur équivalentes si les circonstances l'exigent.

Article 8 : Utilisation des données personnelles

Les informations personnelles collectées lors du Concours sont destinées à l'usage exclusif de l'Organisateur pour la gestion du Concours. Aucune donnée ne sera conservée ou utilisée en dehors du cadre du jeu concours.

Article 9 : Responsabilités

L'Organisateur se réserve le droit d'annuler, de reporter ou de modifier le Concours en cas de force majeure ou pour toute raison indépendante de sa volonté, sans que sa responsabilité ne soit engagée : aucune indemnité ne pourra être réclamée de ce chef. Sa responsabilité ne saurait être engagée en cas de problème technique empêchant la connexion ou la participation au Concours.

L'Organisateur décline toute responsabilité liée aux conséquences de la connexion des participants au réseau internet.

Plus particulièrement, l'Organisateur ne saurait être tenu responsable de tout dommage matériel ou immatériel causés aux participants, à leurs équipements informatiques, et aux données qui y sont stockées, et des conséquences pouvant en découler sur leur activité personnelle, professionnelle ou commerciale.

Chaque participant s'engage à respecter les lois et règlements en vigueur dans le cadre du Concours. Notamment, chaque participant s'interdit de porter atteinte à l'ordre public, aux bonnes mœurs ou de porter préjudice à un tiers ou à l'Organisateur de quelque manière que ce soit.

Article 10 : Acceptation du règlement

La participation au Concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Article 11 : Données personnelles

Aux fins de participation au et de gestion du Concours les participants doivent fournir quelques informations personnelles les concernant (nom(s), prénom(s), adresse courriel,...). Ces informations sont enregistrées et sauvegardées dans un fichier informatique et sont nécessaires à la détermination des gagnants ainsi que pour assurer l'acheminement des dotations. Ces informations seront uniquement utilisées aux fins susmentionnées et pourront être transmises à des prestataires externes assurant l'envoi des lots.

Ces données sont traitées conformément au règlement (UE) 2016/379 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

En tant que participants et en application du règlement précité, les participants disposent des droits d'accès, de rectification, et de suppression des données les concernant. Pour exercer ces droits, les participants devront envoyer une demande écrite à l'adresse suivante CFL Evasion, 13, Place de la Gare, L-1616 Luxembourg ou un courriel à l'adresse électronique cfl-evasion@cfl.lu en indiquant la nature de leur demande.

L'Organisateur n'est pas obligé de vérifier l'exactitude ou le caractère complet des données qui lui sont communiquées par le participant et n'assume aucune responsabilité à cet égard. Le participant assume seul le préjudice causé par l'indication de données fausses, inexactes, périmées ou incomplètes.

Article 12 : Litiges

Le présent règlement est soumis à la loi luxembourgeoise.

Tout litige concernant l'application du présent règlement donnera lieu à la recherche d'une solution amiable. A défaut, ce litige relèvera de la compétence exclusive des juridictions de l'arrondissement judiciaire de Luxembourg Ville.

Bonne chance à tous !